

à lecture de la lettre suivante, écrite en 1840.

A Monsieur Berryer.

Mon cher monsieur Berryer, Je ne veux pas quitter ma prison de Paris sans vous renouveler tous mes remerciements pour les nobles services que vous m'avez rendus pendant mon procès. Dès que j'ai su que je serais traduit devant la Cour des pairs, j'ai eu l'idée de vous demander de me défendre, parce que je savais que l'indépendance de votre caractère vous mettrait au dessus des susceptibilités de parti, et que votre cœur était ouvert à toutes les grandes pensées, à tous les nobles sentiments. Je vous ai donc pris par estime, maintenant je vous prie qu'il me soit reconnaissant et amié.

J'ignore ce que le sort me réserve, j'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance, j'ignore si jamais vous voudrez en accepter des preuves; mais, quelles que soient nos positions réciproques, en dehors de la politique et de ses désolantes obligations, nous pouvons toujours avoir de l'estime et de l'amitié l'un pour l'autre, et je vous avoue que, si mon procès ne devait avoir eu d'autres résultats que de m'attirer votre amitié, je croirais encore avoir immensément gagné, et je ne me plaindrais pas du sort.

Adieu, mon cher monsieur Berryer, recevez l'assurance de mes sentiments distincts et de reconnaissance.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

L'Opinion nationale accompagne cette lettre des réflexions qui suivent :

Cela est très bien pensé et très bien dit; mais on se demande comment le journal de ceux qui s'intitulent eux-mêmes les mameluks de l'Empire, peut, sous le règne de Napoléon III, et sans crainte de déplaire à ses illustres patrons, déverser l'outrage sur celui qui fut le défenseur du prince Louis-Napoléon. — J. Labbé.

M. le ministre de l'intérieur a cru devoir envoyer dans les départements, le bulletin de la seconde bataille de Cligny. C'est le nom que M. Floquet, dans un spirituel article de la Revue politique, donne à cette journée ridicule.

Voici comment s'exprime la dépêche officielle :

Paris, 3 décembre, 6 h. 45, soir. La manifestation projetée pour l'anniversaire de la mort de Baudin a échoué. Désordres formés près du cimetière Montmartre et composés en grande partie de curieux, ont été facilement dissipés par la seule intervention des agents de police. Plusieurs meneurs ont été arrêtés. La tranquillité la plus parfaite règne sur tous les points de la capitale.

César était plus laconique : *voni, vidi, vici*. Il est vrai que le nouveau Moncey de la barrière Cligny n'a rien eu, ni rien vaincu, et qu'il est plus malaisé de rendre compte d'une journée passée dans l'attente d'un ennemi imaginaire, à la pluie et dans la boue, que d'une victoire réelle et sérieuse.

Mieux que le bulletin de M. Pinard, un mot, échappé à quelqu'un devant qui on racontait la mise en scène stratégique de la journée, nous semble résumer l'impression générale. On énumérait les bataillons, les escadrons déployés, les batteries mises en mouvement. — Eh bien ! s'écria notre homme, un peu *chaucain* peut-être, c'est malheureux qu'on n'ait pas su en trouver la moitié au lendemain de Sadoua. — A. Gaulier. (Temps.)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 6 décembre.

La session législative s'ouvrira le 11 janvier : cette date peut être, jusqu'à nouvel ordre, considérée comme officielle.

rage devenait tempête; c'était maintenant un terrible ouragan qui ployait la cime des peupliers, cassait les branches des chênes et mugissait, avec une épouvantable furie, sur cette vaste étendue des eaux. Le fleuve, déjà grossi par d'abondantes pluies, se gonflait, frémissait et bouillonnait au souffle puissant de cette tourmente subite. Quelques îlots tourbillonnés, poussés par le vent contre un gros rocher détaché de la rive, s'y étaient brisés en mille gerbes d'écume blanche, rejettant au loin sur les bords et la robe de Lisbeth.

— Si le Rhin montait, — murmurerait-elle avec terreur en désignant de son doigt tremblant le fleuve qui faisait rage, — nous serions perdus, père; la montagne, ici, est si âpre et le sentier si étroit !

— Mais il n'y a presque pas d'exemple, mon enfant, d'une crue aussi considérable et aussi prompte... Dans tous les cas, habus-nous; voici tout ce que je puis te recommander. Un peu plus loin, tu le sais, la pente de la montagne s'adoucit, et nous pourrions bien alors monter dans les champs de vignes.

Et Lisbeth essayait de se hâter, mais elle avait froid, elle avait peur, elle était lasse, et elle ne le pouvait plus. Il aurait fallu avoir de la force et du courage cependant, marcher, courir, lutter encore. Mais Lisbeth n'avait plus de force, et elle ne s'était jamais vantée d'avoir plus de courage qu'il n'en faut à une jeune, frêle et enfantine créature comme elle.

De loin, elle aperçut un grand orme, qui émergeait au milieu du chemin ses ramures inclinées.

— Père, je ne puis plus marcher, cria-t-elle, il faut que je me repose un instant

M. Schneider revenant de Compiègne en a informé de vive voix quelques-uns de ses collègues de la Chambre avant de repartir pour le Creuzot. M. Alfred Leroux, vice-président, est parti pour Nice d'où il ne reviendra que dans un mois. Il n'y a du reste à Paris qu'un très petit nombre de députés; ce sont ceux qu'on d'ordinaire habite la capitale. La prolongation du séjour de la cour à Compiègne retarde l'ouverture de la saison d'hiver officielle qui ne commencera qu'après les réceptions du mois de janvier.

Les budgets seront déposés dès l'ouverture de la session afin que la Chambre puisse avoir terminé ses travaux le 30 avril ou dans les premiers jours de mai. Les élections auront lieu vraisemblablement en juin.

Les vérifications d'élections, la discussion du traité entre la ville de Paris et le Crédit foncier, l'examen des budgets, tel est le bilan de cette courte session, sans compter les projets de loi d'intérêt local et les interpellations que la Chambre pourra autoriser. La discussion du traité passé par la ville de Paris sera très-animée. Le gouvernement n'en fera pas une question de cabinet, puisque la Constitution ne fait pas les ministres responsables; mais nul n'ignore parmi les députés que l'Empereur attache une extrême importance à l'adoption du projet de loi. Aussi croit-on que si M. Magné soutient d'abord la discussion comme ministre des finances, M. Rouher interviendra, s'il est besoin, pour emporter de haute lutte le vote de la Chambre.

Nous avons eu hier à la Bourse une baisse générale qui a, par moments, ressemblé à une panique. On s'entretenait surtout parmi les spéculateurs des nouvelles d'Orient et de l'éventualité d'une rupture entre la Grèce et la Turquie. La baisse a-t-elle été motivée par les mauvaises nouvelles d'Orient, ou bien ces nouvelles ont-elles été motivées par la spéculation à la baisse? C'est ce qu'il serait bien difficile de préciser.

On dit qu'une douzaine de personnes arrêtées le 3 décembre seront traduites devant le tribunal correctionnel; et il y en avait eu en tout 62 d'arrêtés. Nos journaux s'occupent toujours des événements du 3 décembre; mais je ne vois nulle part exposé nettement et sincèrement cette appréciation qui me paraît la seule vraie: que le gouvernement a voulu, par un déploiement considérable de forces, empêcher toute manifestation perfide ou grande, et en même temps donner un avertissement à ses ennemis du dedans et du dehors, enfin leur bien prouver, ce dont n'ont jamais douté les gens sensés, que la moindre tentative d'émeute serait réprimée avec une extrême énergie.

Je dois vous signaler comme ayant été très remarquable ici un article du *Sicéle* intitulé: « Monsieur Pinard ». Il est très agressif contre le ministre de l'intérieur auquel il reproche même, par une erreur inexcusable, des actes antérieurs à son entrée au ministère et ordonnés par son prédécesseur.

M. Emile Ollivier met la dernière main à ce qu'il appelle lui-même son histoire du 19 janvier. Il a demandé ou fait demander à l'Empereur, par un sentiment de convenance tout à fait louable, l'autorisation de publier les lettres que l'Empereur lui a adressées. Cette autorisation a été accordée. Il est bien évident que M. E. Ollivier publiera cette brochure en vue des prochaines élections; ce sera comme une sorte de mémoire à ses mandants. Mais de même que l'opposition compte déjà opposer M. Gambetta à M. Darimon, ou à tout autre candidat, de même elle présentera contre M. E. Ollivier M. Emmanuel Arago, pour qui son nom sera la principale recommandation. M. E. Ollivier risque donc fort de ne pas être réélu à Paris; et l'on dit que dans le Var son élection ne rencontrera pas plus de chances de succès.

Jamais les tribunaux n'ont autant qu'en ce moment occupé l'attention publique. Les procès de presse dureront encore quelques semaines; nous allons en voir d'autres s'engager au sujet des réunions publiques; la cour de cassation prépare la réparation d'une des plus solennelles erreurs judiciaires dont il soit fait mention dans l'histoire; enfin tous les journaux reproduisent les sinistres débats du procès des empoisonneuses de Marseille. Voilà certes bien des sujets qui occupent le public et le détournent des événements extérieurs. Cependant nous ne devons pas rester indifférents à ce qui se passe en Angleterre et en Allemagne. M. Gladstone, le futur chef du cabinet anglais, quoiqu'il ne soit pas disposé à sacrifier le moindre des intérêts de son pays, est assurément mieux disposé à l'égard de la France que le furent lord Russell et lord Stanley. Son avènement au pouvoir sera vu favorablement en France. Le retour de M. de Bismark à Berlin sera signalé par des actes qu'il nous est impossible de prévoir dès aujourd'hui. Il a rapporté dans les plis de son portefeuille la paix ou la guerre: nous ne savons ce qui en sortira.

En Espagne les choses vont de mal en pis. D'après les on-dit, M. Olozaga aurait pour mission de notifier au gouvernement français que le gouvernement provisoire a fait choix du duc de Gènes comme candidat au trône. C'est là tout simplement une sottise, et le peuple en ferait une plus grande encore en ratifiant le choix ridicule de ses chefs provisoires qui ont eu peur de choisir un homme pour roi.

On cause beaucoup ici d'un duel qui aurait eu lieu entre un jeune colonel français et un officier prussien, à la suite de quelques paroles prononcées dans un salon de la rue de Babylone. L'officier prussien a été tué.

Une des agences de poules et de paris établies sur les boulevards des Italiens a écrit en grosses lettres sur sa devanture: Commission 5 0/0 au lieu de 10 0/0. Il paraît que les affaires ne marchent pas tant mieux!

CH. CAHOT.

Paris, 7 décembre.

La baisse a continué aujourd'hui à la Bourse où les nouvelles d'Orient sont exploitées par la spéculation. Il paraît se confirmer qu'une note menaçante, ayant presque le caractère d'un ultimatum, aurait été envoyée par le gouvernement turc à la Grèce. Il est hors de doute que la Porte serait bien aise d'une rupture, et qu'elle aurait vite raison du gouvernement grec abandonné à lui-même; mais les grandes puissances sont toujours prêtes à intervenir. La *Patrie* publie ce soir une note relative à cette intervention des puissances qui empêchera les choses de se passer.

Les nouvelles d'Espagne sont très mauvaises. La guerre civile a déjà éclaté sur plusieurs points. Les élections pour les Cortès n'auront lieu que dans six semaines; nul doute que d'ici là il n'éclate de nouveaux conflits dans les provinces et à Madrid même, par suite des progrès que font chaque jour les républicains.

En Angleterre le nouveau cabinet n'est pas encore définitivement constitué.

Les faits intérieurs font défaut en dehors des procès de presse et de la polémique engagée entre les journaux sur les événements du 3 décembre.

Encore un siège vacant au Corps législatif. M. de Rambourg, un des députés de l'Aube, vient de mourir.

Le *Moniteur* reproduit ce matin l'arrêt de la cour de Rome, infirmant le jugement du tribunal de Clermont-Ferrand qui avait acquitté l'*Indépendant du Centre*. Il n'avait pas publié ce premier jugement.

CH. CAHOT.

Conseil municipal de Roubaix.

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 octobre 1868.

Suite et fin. — Voir le *Journal de Roubaix* du 6 décembre.

ECOLE DES FRÈRES, RUE DU MOULIN.

M. LE MAIRE continue: L'entreprise de construction d'une maison d'école avec bâtiments d'habitation pour les frères sur l'emplacement de l'ancien hôpital, rue du Moulin, a été adjugée le 30 avril 1866, au sieur Léturgeon de Paris. Les travaux sont terminés et nous vous en apportons le décompte montant à 93,076 25

L'entrepreneur a reçu à diverses fois 61,343 19

Il lui revient donc 31,733 06

Cette somme lui sera payée sur l'article 25 du budget supplémentaire et nous n'avons pas de crédit additionnel à vous demander.

Vu l'importance de l'affaire, nous allons vous en présenter un résumé succinct: Le crédit primitif voté le 24 janvier 1865 était de 90,000 fr. sauf à porter en recette le produit des vieux matériaux à vendre, l'on y a ajouté les dépenses d'ameublement, d'habitation et de chapelle, le matériel de chauffage, d'éclairage et de distribution d'eau, savoir:

Au budget de 1866,	
à valoir	25,000 »
Idem	1867, 36,087 53
Idem	1868,
pour solde	32,393 90
Idem	1868,
pour l'autel	805 »
Idem	1868,
chauffage et eau	1,613 42

Total des votes du Conseil 105,899 85

La dépense consiste: 1° dans le décompte de l'entrepreneur 93,176 25 2° divers travaux et fournitures faits par économie et tout payé 12,162 75

405,239 01

Excédant du crédit à annuler 660 84

Nous vous invitons, messieurs, à approuver le procès-verbal de réception définitive ci-joint.

Le Conseil remet à une prochaine séance la réception de l'école des frères rue du Moulin, pour entendre les observations annoncées par M. Léturgeon au nom de M. Duburcq, absent.

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 1866.

Présidence de M. C. DESCART, maire.

Secrétaire: M. PIERRE PARENT.

Absents: MM. J. Lagache, empêché; Ferret-Duthoit, Jean-Baptiste Ducatteau; E. Frasez, L. Eckman, A. Prouvost, empêché, Léturgeon-Duvillier, D. Solembier, H. Ternynck, empêché.

RÉCEPTIONS DE TRAVAUX.

M. LE MAIRE ouvre la séance: Messieurs,

Vous vous rappelez que, dans votre dernière séance, nous nous proposons d'approuver la réception des travaux faits par le sieur Léturgeon:

1° à l'hôpital Napoléon, valeur définitive;

2° à l'école rue du Moulin.

Il fut sursis à cette dernière, sur l'avis donné par l'un de nos collègues, que M. Duburcq, délégué pour procéder à cette réception avait quelques observations à présenter, des explications à demander.

Une réunion de la commission ayant eu lieu aujourd'hui en notre présence, il a été reconnu que les comptes sont exacts et que l'on doit payer l'entrepreneur, sauf

à avoir encore quelques observations administratives et personnelles sur les lieux avec M. le directeur des travaux qui les provoque lui-même.

Nous avons donc l'honneur de vous proposer l'acceptation des deux réceptions susdites pour lesquelles il reste à voter pour l'hôpital Napoléon 3,427 fr. 19 c., mais tous les fonds nécessaires sont votés depuis longtemps pour l'école rue du Moulin.

De grands retards de paiement aux époques obligatoires ayant été causés par les difficultés qui entravèrent notre dernier emprunt; l'entrepreneur en réclame les intérêts montant à 1,643 fr. 78 c. suivant note ci-jointe.

Nous sommes pourtant d'accord avec lui, sous réserve de votre approbation, de lui allouer pour toute indemnité une somme de 1,000 fr. imputable au budget de 1868. En conséquence, nous vous prions de voter cet exercice 1868: 45,427 fr. 19 c. pour solde de l'hôpital Napoléon;

Et 2°, 1,000 fr. pour solde de tous comptes d'intérêts.

Le Conseil a accepté les deux réceptions mentionnées plus haut, et voté les crédits demandés.

CHRONIQUE LOCALE

L'effroyable ouragan qui s'est déchaîné sur le nord de la France, dans la nuit de dimanche à lundi, a causé à Roubaix des dégâts considérables. Rue de Croix, le vent a élevé entièrement le deuxième étage d'une maison récemment construite, mais non encore habitée; rue des Arts, une muraille de sept mètres de longueur a été renversée; rue de l'Espérance, la vitrine d'un cabaret a été enlevée; beaucoup d'endroits, des toitures ont aussi été emportées, notamment, Grande-Rue, rue du Collège, rue Pellart, prolongée, rue des Fabricants et rue de l'Œuvre. Les cadavres du clocher de Saint-Martin ont été brisés. A la gare le zinc qui recouvrait la marquise a été enlevé.

On ne nous signale heureusement aucune personne blessée.

A Lille, plusieurs maisons ont été entièrement détruites par la tempête. Voici ce que nous lisons dans l'*Echo du Nord*:

Nous avons parcouru ce matin les quartiers dans lesquels les dégâts sont les plus considérables, et c'est avec un profond étonnement que nous avons vu des maisons solidement bâties, affaissées sur elles-mêmes et ne présentant plus qu'un amas de ruines. Rue Nicolas-Leblanc, une maison en construction à deux étages s'est écroulée de fond en comble; le toit est resté au-dessus des matériaux dispersés, et sa chute a été si perpendiculaire que les vitres d'une fenêtre à tabatière sont intactes. Rue d'Inkermann, une autre maison en construction a été renversée sur le côté; rue Boileux, près la rue Beauharnais, les deux étages d'une maison ont été également renversés.

On nous dit qu'à La Madeleine, à Annapes des maisons en construction ont été détruites; que la toiture de la gare d'Armentières a été enlevée; quant à la quantité de fenêtres brisées, de vitres cassées, d'arbres tordus par la tempête, elle est incalculable; mais les dégâts sont heureusement tout matériels et nous n'avons pas entendu dire que quelque personne ait été blessée.

En Belgique, il y a eu aussi des dégâts très grands. Les journaux de ce pays nous en donneront sans doute le détail.

Il nous est mandé de Paris que le gouvernement serait dans l'intention de convoquer les Conseils généraux pour arrêter définitivement les questions qui se rattachent à l'achèvement des chemins vicinaux. Cette convocation aurait lieu avant la réunion des Chambres, c'est-à-dire aux environs des fêtes de Noël.

ici... Je serai un peu plus mouillée, mais qu'importe? D'ailleurs, les branches d'arbres me couvraient, et puisque vous dites que le Rhin ne peut pas monter...

Un immense éclair bleu, accompagné d'une éclatante et sinistre détonation, lui coupa la parole. Lisbeth vit un mince sillon de flamme blanche et livide, descendre en tournant sur l'arbre qu'elle désignait, et dont la grande couronne de feuillage, arrachée et tordue, alla s'effeuiller à terre au milieu d'un fracas épouvantable; les vapeurs souffrées de la foudre, se dégageant de l'arbre mutilé, arrivèrent jusqu'à la jeune fille qui se jeta, palpitante, dans les bras de son père, en mettant les mains sur les yeux et poussant un grand cri de terreur.

— La foudre est tombée, l'arbre brûle, balbutia-t-elle, c'était encore un abri et je ne puis plus marcher; je me sens si mal, je suis si lasse!

Le pauvre père commença à perdre, en cet instant, le calme ruel ou factice, que jusqu'alors il avait montré. Il saisit entre ses mains les deux petites mains tremblantes de sa fille, et, à travers les premières ombres de la nuit, la regarda un instant avec une vive expression de tendresse, de sollicitude et de douleur.

— Nous risquerions notre vie en nous reposant sous un arbre, dit-il, et nous devons, par prudence, nous éloigner du fleuve... Si je pouvais le porter, ma pauvre enfant... Je suis bien faible, bien vieux; pourtant, je réussirai peut-être.

Il voulut alors soulever dans ses bras la taille de la jeune fille, mais Lisbeth se jeta à son cou et appuya sur ses cheveux blancs sa jolie tête pâle et mouillée.

— Oh! non, mon père; ce serait affreux

à penser, murmura-t-elle. Vraiment, j'ai bien honte d'être si faible... et d'avoir peur. Donnez moi votre bras; il me semble maintenant que je pourrais marcher.

Elle continua donc à se traîner sur le chemin, faisant de pénibles efforts et essayant de sourire, tandis que le pauvre professeur, le cœur palpitant et le front incliné, demandait tout bas au Dieu des pères, de calmer l'orage et de dissiper la nuit.

Mais la tourmente semblait à chaque instant redoubler de furie. De grands éclairs rougeâtres rompaient seuls l'obscurité effrayante; les vents, les flots, les forêts, les torrents, les collines mugissaient ensemble et gémissaient tour à tour; la grande voix du tonnerre dominait tout ce tumulte, et la route semblait à chaque instant devenir plus noire, plus longue, plus désolée; le but, le port, le salut devenait plus lointain, moins sûr, plus impossible à atteindre. Tous deux, pourtant, marchaient encore. Lisbeth n'en pouvait plus.

Soudain, ils entendirent derrière eux un grand bruit inconnu, égal, menaçant comme celui d'une immense voix qui mugit ou d'un flot qui monte.

— C'est peut-être le Rhin qui monte, se dit en frémissant Gervinus.

Et il s'arrêta un instant pour écouter, croyant entendre, à chaque instant, les plaintes, les cris de terreur de sa fille. Mais Lisbeth ne disait plus rien; ses jambes forces l'avaient complètement abandonnée; ses jambes fléchissaient, son front glacé était lourdement retombé sur l'épaule de son père.

— Lisbeth... Lisbeth... mon enfant

chérie!... Elle ne répond pas, elle ne m'entend plus!... Elle va certainement périr ici, si je ne la secours, si quelqu'un ne la sauve... Mais personne ne vient, et moi, je suis trop faible, trop vieux, ô misère!... Mais il n'y aura donc de pitié, de salut à attendre de personne, ni de la nature, ni des hommes, ni de Dieu!

Et le vieillard, serrant sa fille sur son sein avec un effort suprême, levait machinalement les yeux vers les hautes cimes, vers le ciel noir.

Des nuages épais s'amoncelaient jusqu'aux limites de l'horizon; en bas, pas un abri; en haut, pas une étoile. Cependant... oui... un point clair et lumineux venait soudain de rayonner tout proche, chaud et rouge comme le reflet d'une fenêtre éclairée, vif et joyeux, comme un signal qui annonce un toit paisible et un foyer ami.

— Enfin, enfin, c'est une maison habitée! s'écria le vieillard. — Je porterai bien ma fille jusque-là! Et il jeta les yeux, pour s'orienter, sur les arbres du coteau, sur le profil des montagnes.

Soudain il recula d'un pas, au lieu de se réjouir et de s'élaner. Il venait de reconnaître les dispositions du terrain, la courbe des coteaux. Il savait où se trouvait maintenant. Cette maison qui était là devant lui, et où la flamme dorée brillait toujours, c'était le logis du capitaine. Ce logis dont il avait juré de ne jamais franchir le seuil, ce logis où avaient été blasphémées ses convictions les plus ardentes et insultée sa tête blanche! Voici pourquoi il frémit et s'arrête. Cependant, il reprit presque aussitôt:

— Il y a là-haut un toit, du feu, un lit... tout ce qu'il faut pour elle... et il

ne nous les refusera pas, je le connais... Du reste, ou ne refuserait pas asile à un chien par une nuit pareille. Mais il faut aller le demander, invoquer sa pitié, réclamer son secours... Oh! si j'étais seul, je n'y penserais pas, je ne le ferais point... Je préfèrais être fondroyé ici, comme un vieux chêne dans un vieux chêne!... Mais ma fille, ma pauvre enfant si frêle et si douce!... Pour elle, pour elle seule, je puis me résoudre à faire ce sacrifice encore, à oublier mon injure, à abaisser ma fierté, à m'humilier, à me faire faible et petit s'il faut m'aider à sauver mon enfant!

Et ici, le bon Gervinus, comme animé d'une force surhumaine après avoir pris cette courageuse et paternelle résolution, souleva sa fille dans ces bras, et, au milieu du fracas du tonnerre et du mugissement des eaux, commença à gravir, sur la pente inférieure de la montagne, ce sentier bien connu jadis, que ses pieds n'avaient pas foulé depuis longtemps.

Dans le petit salon du capitaine, il y avait, en effet, du feu au foyer, une lampe sur la table, des portes bien closes, des fenêtres soigneusement voilées; le père et les enfants, assis devant le feu, se trouvaient bien dans ce repos, ce confort et ce silence en présence de l'orage qui grondait et rageait au dehors.

— Comme j'ai bien fait de revenir, de Mayence hier! disait le vieux Steinherz; ma foi, un joli temps en route!

ETIENNE MARCEL.

(Revue du Monde catholique.)